



HUMEUR DE BLÉ DISQUALIFIANT

Certains ne reculent décidément devant rien pour assener leurs thèses. Ainsi les deux extrêmes du syndicalisme agricole français font-ils leur miel de l'embargo russe sur les produits alimentaires européens plutôt que de travailler, comme la FNSEA et les pouvoirs publics, à y trouver des parades. Cet avatar les conforte dans leur conviction, claironnent-ils, que l'agri-

culture de l'U.E. ne peut trouver d'avenir sur les marchés éloignés et que la politique agricole doit se concentrer sur une autosuffisance de l'Europe. Il y avait déjà jusqu'ici quelques problèmes de décence à défendre pareille vision : importe-t-il donc si peu, à la fois moralement, géopolitiquement et économiquement, que la France développe ses exportations de céréales

en Afrique, où la dépendance vis-à-vis du marché mondial des grains croît le plus vite, où notre pays est politiquement considéré comme un fournisseur indispensable, où ses parts de marché sont appréciables ? Surfer maintenant sans vergogne sur l'attitude du Kremlin pour « en remettre une louche » est disqualifiant.

MARCHÉS

AU SUJET DE LA QUALITÉ DU BLÉ FRANÇAIS EN 2014 ET DE SON EXPORTATION

Les enquêtes menées auprès des organismes de collecte des céréales et le travail de tri et d'assemblage entrepris par ceux-ci depuis la moisson ont permis d'y voir plus clair mi-septembre sur la qualité des 37,5 millions de tonnes (Mt)* de notre récolte de blé. La proportion en qualité meunière sera de près de 60% au lieu de 85 % habituellement, mais les débouchés à l'exportation resteront satisfaisants. À cet égard, l'achat par l'Egypte de 180 000 t de blé français le 16 septembre n'est pas anodin.

Au-delà des 5,4 millions de tonnes (Mt) destinées à la minoterie, nos disponibilités en blé meunier en laissent envisager l'exportation de 8 Mt hors de l'U.E., ce qui représenterait le 6^{ème} meilleur résultat depuis 2000/01, et 3,5 à 4 Mt, comme d'habitude, chez nos partenaires de l'U.E. Ces derniers devraient par ailleurs nous acheter davantage de blé destiné à l'aliment du bétail, jusqu'à 4 à 4,6 Mt.

Le défi est en fait que les ressources disponibles dans les différentes qualités de blé soient allouées de manière optimale. Ainsi est-il possible cette année en alimentation animale de substituer beaucoup de blé fourrager au blé meunier habituellement utilisé faute de volumes plus importants de fourrager. Les autres industries de transformation de céréales, par exemple celle des biocarburants, pourront elles aussi trouver des opportunités similaires, pour les mêmes raisons. A la demande du secteur céréalier, le ministre de l'Agriculture a décidé de mettre en place un Comité de suivi de ces évolutions et la France va mettre l'accent sur ses exportations de céréales dans le cadre de sa stratégie de diplomatie économique.

* Evaluation FranceAgriMer au 10/09

SITUATION EN IRAK : DU FLOU DANS L'APPROVISIONNEMENT EN BLÉ ET FARINE

La situation politico-militaire en Irak brouille la donne de l'approvisionnement du pays en blé et en farine. Deux des régions les plus céréalières, celles de Ninive et de Salahaddine, au nord du pays, se trouvent en effet sous le contrôle des djihadistes de l'État islamique en Irak et au Levant (EILL). De ce fait, la collecte de blé 2014 a moins progressé qu'attendu il y a quelques mois. Selon le chiffre diffusé en août par les autorités, elle s'élève à 3,5 millions de tonnes (Mt). En juin, lors de la Conférence annuelle

organisée à Londres par le Conseil international des céréales (CIC), le ministre irakien annonçait une récolte de 4,2 Mt. Cohérent avec les estimations des experts, ce chiffre présageait un volume de collecte à peu près équivalent par l'Irak Grain Board, organisme gouvernemental.

Il n'est pas possible de faire la part des choses dans les volumes manquant à l'appel entre les destructions et abandons de cultures liés à la progression d'EILL, la gestion par ses soins de la fourniture de farine à la population locale et d'éventuels transferts de grains en Syrie.

Il est en tout état de cause vraisemblable que l'Irak doive continuer à importer cette année du blé et de la farine. Il se pourrait en qui concerne la farine que la situation profite aux meuniers iraniens car le transit de la farine turque vers Bagdad et les régions du sud de l'Irak est fortement perturbé.

Source : France Export Céréales

POLITIQUE AGRICOLE

FRANCE : LE BESOIN D'UN LISSAGE FISCAL ADAPTÉ À NOUVEAU À L'ORDRE DU JOUR

Les difficultés climatiques de la récolte de blé 2014 et leur impact sur les exploitations dans diverses régions françaises conduisent à insister sur la nécessité d'améliorer à nouveau le règles de fonctionnement du mécanisme fiscal de Déduction pour Aléas ou DPA (déduction de partie des bénéfices les bonnes années pour les réintégrer dans les comptes les années plus difficiles).

Malgré d'importants aménagements à l'automne 2012, la DPA est en effet restée peu attractive pour les agriculteurs, tant les conditions de réintégration prévues par la loi sont complexes. Si elle avait pu être davantage diffusée, elle aurait vraiment tenu son rôle cette année sur les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux. Selon les premiers calculs, le revenu par actif non salarié sur ces exploitations devrait en effet s'établir en moyenne à 6000 € environ avant cotisations sociales de l'agriculteur et impôts.

Dans ces circonstances, l'AGPB souhaite que la prochaine loi de finances modifie les règles de la DPA pour que l'agriculteur puisse réintégrer au mieux quand survient un aléa d'origine climatique, économique ou sanitaire. Cette mesure de simplification permettrait en outre une moindre dépendance aux soutiens publics.



L'IMPÔT CÉRÉALIER DONT BÉNÉFICIA PRÈS DE 1000 ANS ST-JACQUES DE COMPOSTELLE

Pendant près de 1000 ans, l'Église a bénéficié à Saint-Jacques de Compostelle d'un tribut perçu sur les récoltes de céréales et la production de vin d'une partie de plus en plus vaste de l'Espagne.

L'institution de ce tribut était présentée par les chanoines de la cathédrale comme un acte de gratitude du roi Ramiro I de Léon pour le soutien que lui aurait apporté en

songe Saint-Jacques à la veille d'une victoire remportée en l'an 844 contre l'armée maure de l'Abd al Rahman II. Des doutes se sont cependant fait jour à partir du XIII^{ème} siècle sur la réalité de cette bataille et n'ont cessé de s'amplifier, d'où de multiples contestations du prélèvement. S'il en est résulté des aménagements et des exonérations, cet impôt fut toutefois confirmé à diverses reprises par les rois catholiques, tout comme il fut étendu au-delà des limites du royaume de Ramiro I - le royaume des Asturies, petit tiers nord-ouest de l'Espagne- au fur et à mesure du rétrécissement des territoires sous domination mauresque.

C'est en mars 1812 qu'il fut définitivement supprimé, pendant la guerre d'indépendance menée par les espagnols contre la France. Ainsi en décidèrent les Cortes de Cadix, assemblée constituante réunie à l'initiative de la Junte suprême d'opposition à l'invasion napoléonienne. Joseph Bonaparte avait pris un décret dans le même sens en 1809 en tant que roi d'Espagne.

FILIÈRES

EN CHAMPAGNE, UN CENTRE D'EXCELLENCE EN BIOTECHNOLOGIES BLANCHES

Dans le prolongement des investissements en recherche et en industrie réalisés depuis 20 ans dans leur région pour développer les transformations des cultures à des fins non alimentaires, le Conseil régional de Champagne-Ardenne, le Conseil général de la Marne et Reims-Métropole se sont engagés dans l'implantation d'un Centre d'excellence en biotechnologies blanches (CEBB) sur le site agro-industriel de Bazancourt-Pomacle (51). La première pierre en a été posée le 20 juin dernier.

Les biotechnologies blanches consistent en l'utilisation de micro-organismes (bactéries, levure, enzymes) pour transformer la biomasse. Grâce à la progression de la recherche sur ces micro-organismes, elles trouvent de plus en plus d'applications aujourd'hui dans la production de composés chimiques, de polymères et de carburant, notamment.

Le CEBB accueillera les chaires sur les biotechnologies industrielles de l'Ecole Centrale de Paris, d'Agro-Paris Tech, de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne, ainsi que la chaire de bio-économie industrielle de NEOMA Business School. Il s'adonnera principalement à des activités de recherche scientifique génératrices de publications et de brevets, ainsi qu'à des activités d'enseignement. Les recherches concerneront plus particulièrement les biocarburants de seconde génération, les agro-matériaux (bio-polymères, etc) et les biomolécules (synthons pour la chimie verte, la cosmétologie et la pharmacie).

INFOCHIFFRES

POUR 9 FRANÇAIS SUR 10, LES PRODUITS CÉRÉALIERES SONT DE BONNE QUALITÉ

Selon un sondage téléphonique réalisé pour la collective d'information Passion Céréales par l'institut Viavoice auprès de 4428 personnes, 91 % des français estiment que les produits céréaliers (pain, pâtes, biscuits, bière, riz, gâteaux) sont de bonne qualité. Pour 38 %, cette opinion est fondée sur le goût des produits, tandis que 27 % invoquent les méthodes

de culture des céréales et 22 % la qualité des matières premières utilisées (céréales, farines, etc.).

Par ailleurs, 8 personnes sur 10 voient dans les produits céréaliers des éléments emblématiques du capital gastronomique de leurs régions, notamment dans les régions où l'identité territoriale est forte, comme l'Alsace (91 %) ou la Bretagne (89 %). Enfin, pour 85 % d'entre eux, la consommation de ces produits favorise l'activité locale et pour 86 %, elle présente un avantage environnemental en limitant les transports et en faisant vivre les terres agricoles.

PRÉVISIONS DE RÉCOLTE MONDIALE DE BLÉ POUR 2014

Selon les prévisions du Conseil International des céréales au 29 août dernier, la récolte mondiale de blé cette année égalerait avec 713 millions de tonnes (Mt) le record de 2013.

En volume de production par pays, les augmentations les plus fortes sont le fait de l'U.E. (+7,7 Mt), de l'Argentine (+ 2,8 Mt), de la Russie (+7,9 Mt), de la Chine (+3,1 Mt) et de l'Inde (+ 2,4 Mt). Les diminutions les plus importantes viennent du Canada (- 9,5 Mt), des États-Unis (- 3 Mt), de l'Iran (-1,5 Mt), de la Syrie (-1,9 Mt) et de la Turquie (-2,5 Mt). La production est donnée stable en Chine, au nord de l'Afrique, en Kazakhstan et en Australie.

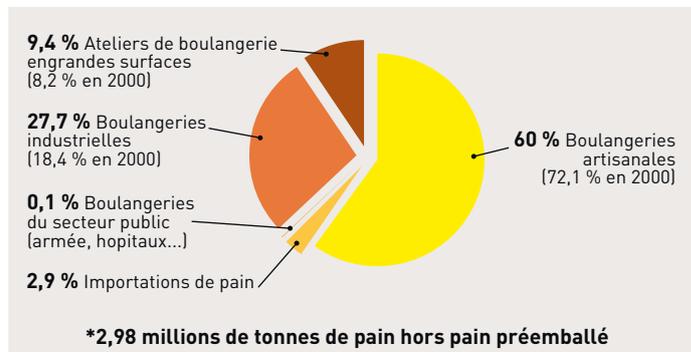
Perspectives de production 2014 de blé par grande zone mondiale

(millions de tonnes)

Zone/pays	Mt	▲	Zone/pays	Mt	▲
Europe	154,7	+ 4,8%	Proche Orient	34,8	-14,9%
dont U.E.	150,8	+ 5,3%	dont Iran	13	-10,4%
			dont Turquie	15,5	-13,9%
CIS	109,6	+ 6%	Extrême Orient	253,3	+ 1,9%
dont Russie	60	+ 15,2%	dont Chine	125	+ 2,5%
dont Ukraine	21,5	- 3,5%	dont Inde	95,9	+ 2,5%
dont Kazakhstan	14	+ 0,4%	dont Pakistan	24,5	+ 2,1%
Nord + Centre Amérique	86,7	- 12,3%	Afrique	24,6	- 7,5 %
dont Canada	28	- 25,4%	dont Egypte	9,2	+ 4,5 %
dont États-Unis	55	- 5,5%	dont Maroc	5,8	- 17 %
			dont Algérie	3	- 9,1 %
Sud-Amérique	23	+ 19,8%	Océanie	26,8	- 1,8%
dont Argentine	12	+ 30%	dont l'Australie	26,5	- 1,9%
dont Brésil	6,6	+ 20%			
TOTAL				713,4	+ 0,1%

Source : CIC 29/08/2014

LES PARTS DE MARCHÉ DES FABRICANTS DU PAIN CONSOMMÉ EN FRANCE EN 2013*



Sources : ANMF, INRA, Douanes